

Construction de locaux Résultats à fin juin 2018

Locaux autorisés

Au 2^e trimestre 2018, 720 000 m² de locaux non résidentiels ont été autorisés dans la région Grand Est, en hausse de 6 % par rapport au 2^e trimestre 2017. Au niveau national, les autorisations de locaux sont en baisse de 8 %.

Comparées au cumul du premier trimestre 2018, les surfaces autorisées au 2^e trimestre sont en recul de 15 % au niveau régional.

A l'échelle départementale, la progression par rapport au 2^e trimestre 2017, est très marquée en Meurthe-et-Moselle (+137%) après des autorisations très faibles début 2017 et en Moselle (+82%). Dans les autres départements urbains, les autorisations de locaux non résidentiels sont en recul : -56 % dans la Marne, -18 % dans le Haut-Rhin et -2 % dans le Bas-Rhin. Dans les départements ruraux, hormis

la baisse dans l'Aube (-48 %), la hausse du cumul trimestriel des autorisations de locaux varie de 4 % en Haute-Marne à 51 % dans les Vosges.

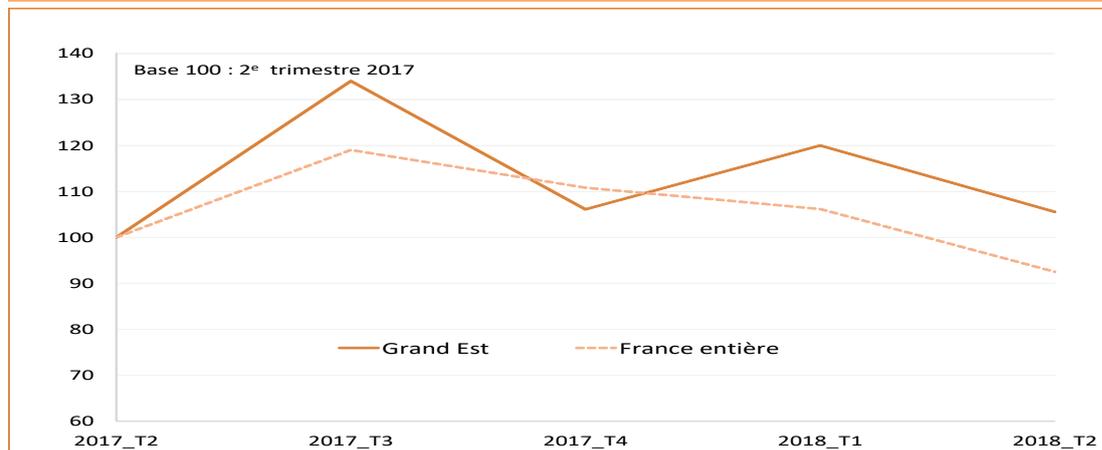
En cumul annuel, de juillet 2017 à juin 2018, les surfaces autorisées de locaux non résidentiels dans le Grand Est s'élevèrent à un peu plus de 3,1 millions de m², soit un bond de 23 % par rapport à l'année précédente contre 7 % au niveau national. Neuf départements de la région affichent une progression du cumul annuel allant de 14 % en Haute-Marne à 77 % dans la Meuse. L'Aube est le seul département dont le cumul annuel est en recul (-28%). Le Bas-Rhin qui concentre sur son territoire 21 % des surfaces autorisées, affiche une croissance du cumul annuel de 15 %.

Surface de plancher des locaux autorisés	Avril - Juin 2018		12 derniers mois (Juil 17 à Juin 18)	
	Cumul (m ²)	T(N)/T(N-1) (%)*	Cumul (m ²)	N/N-1 (%)*
Ardennes	51 000	21	197 000	30
Aube	34 000	-48	195 000	-28
Marne	57 000	-56	478 000	23
Haute-Marne	29 000	4	155 000	14
Meurthe-et-Moselle	99 000	137	289 000	53
Meuse	21 000	46	105 000	77
Moselle	141 000	82	451 000	21
Bas-Rhin	157 000	-2	672 000	15
Haut-Rhin	64 000	-18	410 000	43
Vosges	67 000	51	225 000	48
Région Grand Est	720 000	6	3 177 000	23
France entière	8 844 000	-8	40 959 000	7

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

* : comparaison avec la même période de l'année précédente

Évolution trimestrielle des surfaces des locaux autorisés



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Locaux commencés

Les surfaces de locaux commencés dans la région Grand Est au cours du deuxième trimestre 2018 s'élèvent à 493 000 m², soit une croissance de 12 % par rapport au deuxième trimestre 2017. La hausse au niveau national est de 2 %.

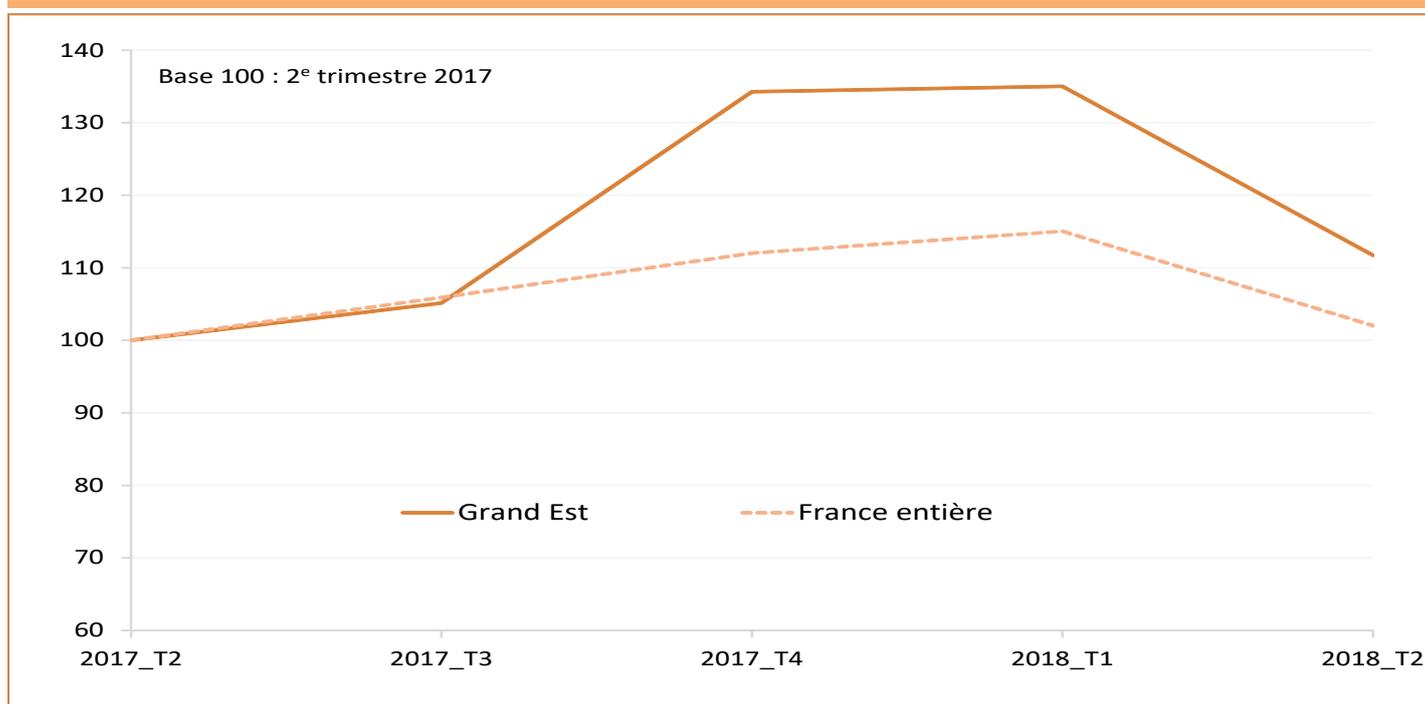
En cumul annuel, la hausse au niveau régional est de 29 % à fin juin 2018. C'est la plus forte progression du cumul annuel enregistrée au cours des dix dernières années. Au niveau national la hausse est de 10 % sur la même période.

A l'échelle départementale, excepté le département de l'Aube qui affiche une baisse du cumul annuel des surfaces commencées (-24%), tous les autres départements sont en hausse. Six départements sur dix affichent une croissance du cumul annuel supérieure à 30 %.

Surface de plancher des locaux commencés	Avril - Juin 2018		12 derniers mois (Juil 17 à Juin 18)	
	Cumul (m ²)	T(N)/T(N-1) (%)*	Cumul (m ²)	N/N-1 (%)*
Ardennes	21 000	-1	95 000	0
Aube	40 000	-35	110 000	-24
Marne	55 000	-35	413 000	44
Haute-Marne	14 000	19	92 000	31
Meurthe-et-Moselle	38 000	-17	167 000	30
Meuse	12 000	20	53 000	10
Moselle	89 000	213	338 000	93
Bas-Rhin	147 000	23	456 000	5
Haut-Rhin	51 000	52	252 000	46
Vosges	27 000	5	173 000	53
Région Grand Est	493 000	12	2 147 000	29
France entière	6 311 000	2	26 908 000	10

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte
* : comparaison avec la même période de l'année précédente

Évolution trimestrielle des surfaces des locaux commencés



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Type de locaux

Par type d'activité, la progression des locaux autorisés au deuxième trimestre 2018 par rapport au deuxième trimestre 2017 est portée essentiellement par le dynamisme du secteur des entrepôts (+95 %), de l'industrie (+77 %) et de l'artisanat (+53 %). L'hébergement hôtelier y contribue également (+8 %) mais ses surfaces ne représentent que 1 % des surfaces autorisées. Dans les autres secteurs économiques la tendance est la baisse.

Pour les locaux commencés, ce sont les secteurs des exploitations agricoles, de l'industrie, des services publics et de l'artisanat qui entraînent la hausse au 2e trimestre 2018.

En cumul annuel, hormis la décroissance des surfaces autorisées et commencées du secteur agricole, tous les autres secteurs économiques sont à la hausse. La progression des autorisations varie de 2 % pour le secteur du commerce à 133 % pour le secteur de l'industrie tandis que

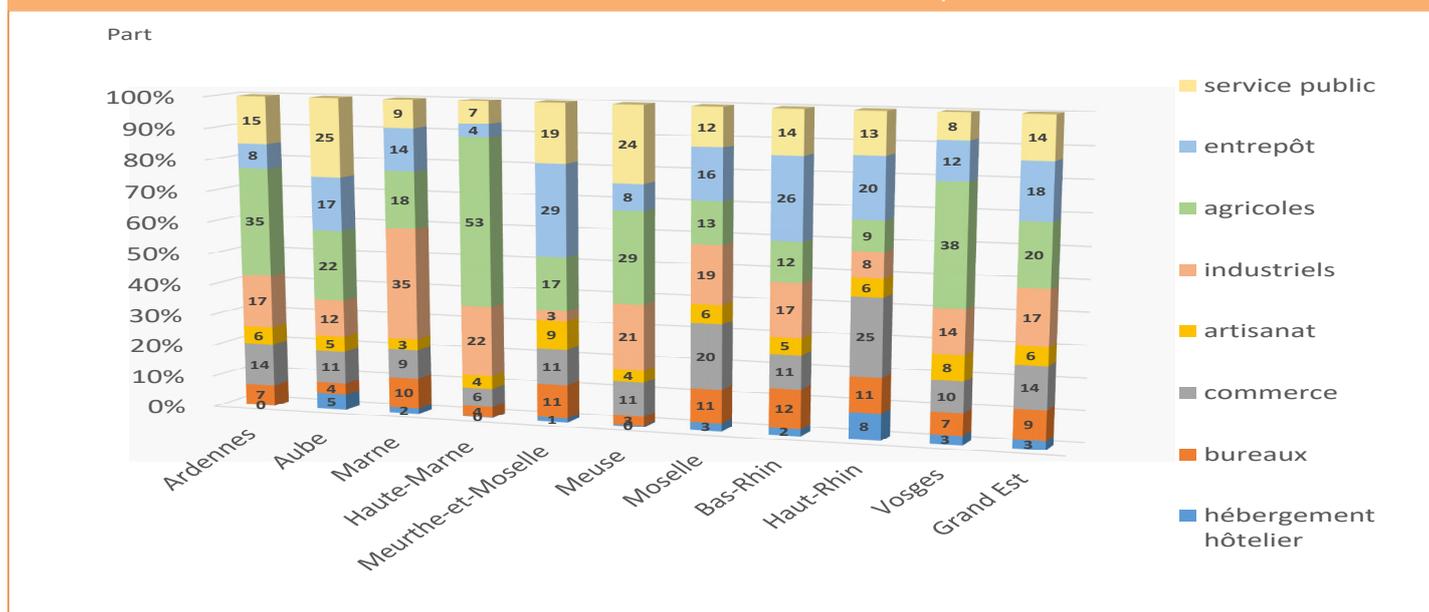
les surfaces mises en chantier varient de +10 % pour les hébergements hôteliers à +108 % pour les locaux industriels.

L'Aube se distingue par la part la plus élevée des mises en chantiers de locaux agricoles (43 % des surfaces commencées du département) alors que la Marne affiche la part la plus importante des surfaces de locaux industriels commencés (39 % des surfaces commencées du département).

Surface de plancher par type de locaux	Avril- Juin 2018			12 derniers mois (Juil 17 à Juin 18)		
	Cumul (m²)	T(N)/T(N-1) (%)*		Cumul (m²)	N/N-1 (%)*	
		Grand Est	France entière		Grand Est	France entière
Locaux autorisés (m²)	720 000	6	-8	3 177 000	23	7
Hébergement hôtelier	8 000	8	-26	89 000	115	10
Bureaux	70 000	-10	-20	298 000	19	21
Commerce	85 000	-44	-26	430 000	2	-9
Artisanat	35 000	53	12	177 000	57	13
Industrie	119 000	77	2	554 000	133	14
Exploitation agricole ou forestière	171 000	-3	-10	628 000	-8	0
Entrepôt	170 000	95	15	568 000	8	13
Service public ou d'intérêt collectif	63 000	-32	-4	432 000	35	9
Locaux commencés (m²)	493 000	12	2	2 147 000	29	10
Hébergement hôtelier	14 000	-15	29	38 000	10	14
Bureaux	45 000	-14	28	223 000	39	20
Commerce	55 000	-14	16	320 000	26	13
Artisanat	36 000	142	14	99 000	65	19
Industrie	62 000	39	19	398 000	108	22
Exploitation agricole ou forestière	116 000	27	-7	386 000	-10	-2
Entrepôt	84 000	-18	-26	329 000	19	7
Service public ou d'intérêt collectif	80 000	47	1	355 000	34	11

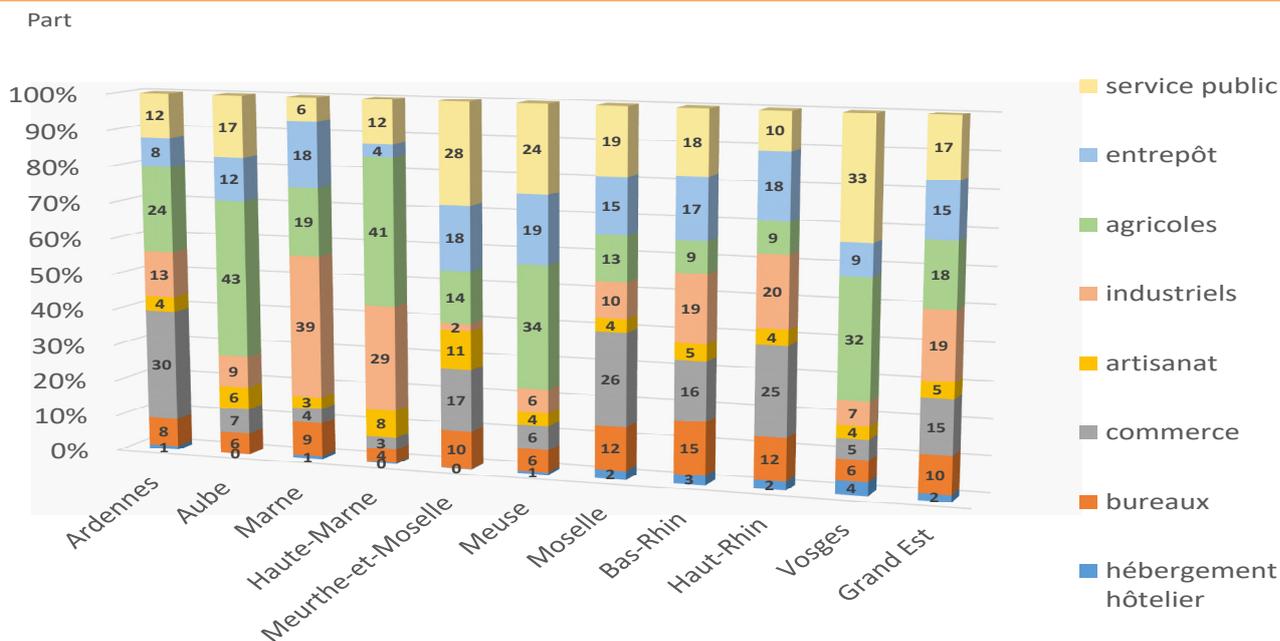
Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte
* : comparaison avec la même période de l'année précédente

Surface des locaux autorisés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Surface des locaux commencés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est , Sit@del2, date de prise en compte

Méthodologie

Les chiffres publiés dans ce document sont élaborés à partir de résultats issus de la base de données Sit@del2. Celle-ci rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs au ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Ils sont exprimés en date de prise en compte, c'est-à-dire à la date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier, etc.) est enregistré dans la base de données Sit@del2. Jusq'en décembre 2013,

les résultats en date de prise en compte ne contiennent pas de données relatives à Mayotte.

La réforme du droit du sol d'octobre 2007 a introduit la notion de local artisanal ; par ailleurs, les surfaces hors œuvre brut (Shob) des parkings et des aires de stationnement ne sont plus mesurées. La réforme intervenue au 1^{er} mars 2012 crée le concept de surface de plancher en lieu et place des précédentes Shon et Shob. Les résultats mentionnés dans cette publication sont tous exprimés selon cette nouvelle norme de mesure.

Les surfaces de stockage agricole, supprimées par la réforme de 2007, ont été réintégrées par la réforme de 2012.

Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Mohamed MEKKI
Service connaissance et développement durable